

C.D.E.F



Les nouvelles conditions des opérations ont fait émerger la protection comme une dimension fondamentale de l'efficacité.

Paradoxalement, lorsque la guerre n'était pensée que dans l'optique de l'affrontement paroxystique des blocs, la protection de la force présentait un caractère moins sensible. Pour deux raisons. La première est que notre vision de la guerre était d'abord celle de la guerre absolue pour des intérêts vitaux dont nous sentions, sous l'emprise prégnante de la pensée clausewitzienne, qu'elle justifiait et supposait inexorablement des pertes massives. La deuxième est que l'insuffisance de la protection n'altérerait que la dimension la moins importante de l'action militaire, son efficacité opérationnelle.

Mais les circonstances ont fondamentalement changé et, avec elles, l'importance de la protection. Si celle-ci confirme **son impact sur l'efficacité technique des armées**, elle devient en outre **une condition de la liberté d'action des gouvernements** qui doivent demeurer capables d'agir dans la crise du jour mais également dans celle de demain. De la même manière que la guerre probable a retrouvé une substance politique qui s'était estompée, **la protection de la force a pris aujourd'hui une dimension proprement politique**. La protection trouve donc un nouveau statut entre "le moyen" et "la finalité"; elle montre une complexité nouvelle puisque, **dépassant l'aspect passif qui l'a longtemps caractérisée, elle apparaît désormais comme la convergence de mesures actives et passives, directes et indirectes**.

La protection de la force devient un enjeu politique parce qu'elle est la condition de la liberté d'action politique. Il suffit ici de rappeler les retraits des contingents américain et français à la suite des attaques meurtrières subies à Beyrouth en 1983, ou le retrait des forces américaines de Somalie dix ans plus tard après la "Chute du Faucon Noir." Dans des engagements qui n'apparaissent pas comme vitaux, la liberté d'action politique - celle d'aujourd'hui, mais aussi celle de demain - passe ainsi désormais par la protection de la force. Par ailleurs, puisque nous ne sommes plus dans l'hypothèse d'un engagement massif et unique - le "tapis" du joueur de poker - **il est indispensable de préserver la force pour son emploi dans les crises ultérieures qui ne manqueront pas de se succéder**. Les guerres probables sont conduites avec des forces qui ne peuvent être consommées. **L'emploi de la force doit être conçu sous la contrainte de son impérative préservation** - donc de son impérative protection - puisque ce sont les

mêmes forces et les mêmes équipements, rares et onéreux, extraits d'une même enveloppe non renouvelable, qui sont engagés successivement sur les différents théâtres d'opération. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui que la défense de l'avant conduit à de nombreux engagements, toujours longs, qui se superposent ; les forces occidentales ne peuvent souffrir des pertes significatives. Ces nécessités modifient profondément nos manières de guerre ; nous n'utilisons pas la force quel qu'en soit le prix pour parvenir au but - ce qui était la philosophie de la Guerre froide puisque nous étions dans un conflit absolu -, mais nous usons de méthodes qui nous permettent de préserver la force.

Au niveau tactique, dans les crises actuelles, la protection demeure un enjeu de l'efficacité. Il s'agit en effet d'y agir d'abord par la proximité, au milieu des populations, en recherchant le contact et la désescalade de la violence. Pour des raisons simples de crédibilité et de confiance, la force doit être capable de se protéger car, si elle en est incapable, la population n'a aucune raison de croire que, si elle adhère au projet porté par la force, elle sera elle-même protégée contre l'Autre. Si elle "perd la face", la force se décrédibilise et avec elle, le projet de l'intervention ; donc, **qu'elle "attaque" ou qu'elle soit "attaquée", la force doit "gagner"**.

Il y a, d'évidence, un antagonisme permanent entre la protection de la force et sa capacité à remplir la mission au contact. Si elle est convenablement protégée, la force peut pratiquer l'intrication sans être obligée de répondre à la violence par son accroissement, mais, en même temps, les mesures de protection physique isolent le soldat d'une population qui le perçoit d'autant plus comme un "Autre" ! La diminution de l'empreinte, de la présence visuelle vite ressentie comme oppressive, diminue à la fois risques et besoins de protection, mais la transformation en profondeur des situations locales exige au contraire le nombre, au contact. La force mal protégée se retranche, se coupe, ne comprend plus ; elle s'engage vite dans la spirale de l'inefficacité ou de la violence, souvent confondues d'ailleurs. Là aussi, l'impact des pertes est immédiat : pour s'en convaincre, il suffit d'observer le changement de comportement de la FINUL après l'attentat ayant coûté la vie à six soldats de l'armée espagnole au mois de juin 2007. On constate ici **le caractère profondément paradoxal de la protection : l'efficacité tactique suppose la protection, mais l'excès de protection nuit à l'efficacité**. Le défi à relever est que si la protection doit être recherchée par des voies convergentes, elle doit éviter de compromettre l'efficacité de la force, parce que cette efficacité elle-même est une composante de la protection.

Élément fondamental de l'efficacité globale des forces, le problème de la protection s'avère donc d'une grande complexité. Partie de l'idée simple de "cuirasse", elle concerne désormais tous les aspects de la vie de la force ; le soldat en patrouille doit être protégé, mais également le convoi de soutien logistique ou les stationnements, de plus en plus victimes de la menace "RAM" - pour "rockets, ammunition, mortars" - ou même chimique par diffusion de nuages toxiques au sol, comme cela se pratique en Irak.

Caractère paradoxal et complexité ! Cela exclut les solutions simples et pose bien **la protection comme une résultante, un effet obtenu à la convergence d'actions diverses, un concept global.**

La seule protection passive est vaine ; son contournement demeurera possible, tant il est vrai que le boulet finit toujours par l'emporter sur la cuirasse¹ (l'évolution des engins explosifs improvisés le montre clairement) et que les meilleures idées technologiques comportent des effets pervers : ainsi des effets du blindage réactif sur l'infanterie d'accompagnement, ou bien encore des brouilleurs sur les autres équipements. Ces limites de la voie passive ne doivent cependant pas nous empêcher d'adapter nos véhicules déployés sur les théâtres et de constituer des micro-parcs de véhicules convenant aux menaces particulières d'un engagement.

Les limites de la protection passive conduisent cependant à une évidence : c'est la voie "active" qui doit être privilégiée, celle qui passe par la diminution de la menace et, donc, la manœuvre globale et la tactique générale.

La protection, comme la sécurité d'une manière générale, est une résultante globale, dans ses différentes dimensions (l'homme, les convois, les stationnements...), contre les différentes menaces (engins explosifs improvisés, 3^e dimension, armes chimiques rudimentaires...), en envisageant différentes familles de réponses (active et passive, directe et indirecte, préventives et proactives), dans ses différents champs (doctrine, équipements, formation et entraînement...), utilisant différents outils techniques (renseignement général, détection précoce, détection immédiate, robotique...). **La protection impose l'adaptation, si possible au même rythme que celui**

des contre-adaptations de l'Autre. Les conditions de la réalisation de cette adaptation, forcément réactive, doivent répondre à la question fondamentale du risque que l'on est prêt à faire courir à ses troupes et de la durée pendant laquelle on le consent. Dans ce domaine, la hiérarchie militaire et politique se trouve bien dans une logique de responsabilité, de résultats et non de moyens.

L'expérience des quinze dernières années d'engagements nous indique par ailleurs nettement que **le nombre est par lui-même un facteur de protection.** Il permet la compréhension des milieux et leur contrôle ; il a un effet direct sur les attitudes tant des forces que de leurs adversaires. En ce sens, même s'il faut rechercher la diminution de l'empreinte au sol et - par l'utilisation de la troisième dimension tactique - celle des convois terrestres, **déployer une force peu nombreuse, trop chichement dimensionnée, c'est déjà la mettre en danger** quels que soient les moyens de protection passive dont on la dote. La rareté des troupes au sol les oblige soit à s'enfermer - ce qui les rend inutiles - soit à prendre plus de risques. Elle impose aussi une plus grande dépendance des frappes aériennes, donc accroît le risque de dommages collatéraux, et, en retour, le risque ultérieur pour la troupe au sol. **Tactiquement, le meilleur moyen de protéger les troupes, c'est d'en avoir assez.** En amont même, l'histoire prouve que les troupes mal entraînées sont celles qui souffrent le plus de pertes ; or, l'entraînement, c'est du temps et le temps, ce sont des effectifs. **Si le nombre ne "fait" pas la qualité - qui est une résultante de l'équipement et de l'entraînement - il "est" par lui-même une qualité.**

Une armée trop peu nombreuse au regard des incontournables missions qu'on lui confie, c'est tout simplement des hommes que l'on met en danger. Nous sommes ici devant une obligation morale.

**Général de division Vincent DESPORTES
commandant le Centre de doctrine
d'emploi des forces
de août 2005 à août 2008**

¹ L'amélioration de la cuirasse est cependant indispensable. Elle passera, longtemps encore, par l'accroissement de son épaisseur. Cela se traduira par l'alourdissement des parcs. Les Britanniques considèrent ainsi, à la fin 2007, que le poids moyen de leur parc va inexorablement s'élever. Le rêve des véhicules de combat polyvalents de la gamme des 20 tonnes est bien mort. On sait désormais que pour qu'une plate-forme de combat survive sur le champ de bataille réel, son poids ne peut guère être inférieur à 30 tonnes. Il n'est plus possible de brader de la protection contre de la projectabilité stratégique d'urgence dont on a compris par ailleurs que, pour de multiples raisons, elle ne devait concerner utilement qu'une toute petite partie de la force projectable.